



En savoir plus sur la complicité sur une tentative de meurtre avec

Par **marcorel907**, le **03/09/2012 à 15:38**

Bonjour,
J'aurais aimé savoir si une personne charge un fusil 22 long rifle à canon et crosse sciés, et la passe à une autre personne qui s'en sert pour commettre une tentative de meurtre, est complice.
Merci de me répondre et à bientôt.

Par **trichat**, le **03/09/2012 à 21:40**

Bonjour,
L'article 121-7 du code pénal répond à votre question:
alinéa 1: "Est complice d'un crime ou d'un délit la personne qui sciemment, par aide ou assistance, en a facilité la préparation ou la consommation."
Et l'article 121-6 dispose : "Sera puni comme auteur le complice de l'infraction, au sens de l'article 121-7".
La tentative de meurtre est passible des peines de meurtre (30 ans de réclusion criminelle).
Cordialement.

Par **marcorel907**, le **04/09/2012 à 11:17**

merci beaucoup!!